

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 37

N°063

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 MARS 2018

L'AN deux mille dix huit, le 28 mars, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 21 mars 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous le présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danielle, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, SANON Guillaume, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AISSAOUI Djamila, ZAIRI Rachid, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, AÏT-BOUALI Omar, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

Monsieur Fethi CHOUDER

Madame Sylvie DUCATTEAU

Monsieur Kilani KAMALA

Madame Alice FAGARD

Monsieur Jean-Yves VANNIER

Monsieur Hakim RACHEDI

Madame Nadia LENOURY

Monsieur Nourredine KADDOURI

Monsieur Anthony DAGUET

Monsieur Sofienne KARROUMI

Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI

Madame Evelyne YONNET

Monsieur Abderrahim HAFIDI

Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Roland CECCOTTI-RICCI

Direction Générale Adjointe Solidarités et Proximité/ Direction de la Petite Enfance/

OBJET : Signature de l'avenant n° 2017 - 01 au Contrat Enfance Jeunesse entre la Commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine Saint Denis conclu le 7 décembre 2016

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°046 du Conseil Municipal du 23 mars 2017 autorisant Madame la Maire à signer le Contrat Enfance Jeunesse ;

Vu le budget communal ;

Vu le projet d'avenant n°1 au Contrat Enfance Jeunesse intégrant le multi accueil Doubidou non prévu dans la convention initiale;

Considérant l'intérêt de l'offre d'accueil mise en place et son développement dans le domaine de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse ;

Adoption à l'unanimité par 44 pour

DELIBERE :

APPROUVE l'avenant n° 2017- 01 au Contrat Enfance Jeunesse entre la Commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine Saint Denis conclu le 28 mars 2018 tel qu'il est annexé à la présente délibération.

DIT que le présent avenant a pour but d'intégrer à la convention initiale une action nouvelle à savoir le multi accueil Doubidou ce qui a impacte financier sur la convention.

DIT que le montant intégral de l'enveloppe de la Prestation de Service Enfance Jeunesse est de :

- 1 925 497.53€ pour l'année 2018
- 1 940 514,93€ pour l'année 2019

DIT plus précisément que le versement de la Prestation de Service Enfance Jeunesse pour cette action nouvelle s'élève à :

- 232 555.07€ pour l'année 2018
- 232 462,42€ pour l'année 2019

AUTORISE Madame la Maire à signer le présent avenant.

Reçu en préfecture le : 30/03/18

Publié le : 30/03/18

Certifié exécutoire : 30/03/18

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

